

LE VENDOME sprl "Le pain di djou" Monsieur Stéphane COLLIN Rue St Géry, 7

7070

THIEU

Dossier n° :

LEVENDOM-150309-1041

Echantillon n°: AH-150309-04480

Origine:

LE VENDOME sprl "Le pain di djou" - THIEU

Destinataire(s) : LE VENDOME sprl "Le pain di djou"

mardi 31/03/2015

RAPPORT D'ESSAI

Page 1 sur 3

Date de réception : 06/03/2015 à 13:30

Prélevé : Par le client et acheminé par le CARAH

Condition de transport : Température ambiante

Date-Heure de prélèvement : 06/03/2015

Etat à la réception : t° ambiante

Emballage: Emballage propre au client

Point de prélèvement : /

Réf.client/N° Lot/Date prod. : Ech. 7+8

Description de l'échantillon : Pain Murti sans gluten Type de traitement : Cuit / rôti / grillé / frit

Date début d'analyse : 06/03/2015 Date fin d'analyse : 31/03/2015

ANALYSES	RESULTATS		VALEURS PARAMETRIQUES		
mie alimentaire					
Matière sèche Dérivée de l'ISO 1442	66,3	g/100g			
Fibres alimentaires totales AOAC 991.43 Meth. Enzymatique	13,7 Essai sous-traité	g/100g			
Glucides totaux	46,5	g/100g			
Glucides assimilables	32,8	g/100g			
Humidité totale Dérivée de l'ISO 1442	33,7	g/100g			
Matière grasse totale Dérivée de l'ISO 1443	10,4	g/100g			
Matières minérales totales Dérivée de ISO 936	1,62	g/100g			
	10				

Dossier n°:

LEVENDOM-150309-1041

Echantillon n°:

AH-150309-04480

Imprimé le 31/03/2015

RAPPORT D'ESSAI			Page 2 sur
ANALYSES	RESULTATS		VALEURS PARAMETRIQUES
Sodium total Dérivée de XP V18-116 et ISO 11885	553	mg/100g	•
Sodium exprimé en NaCl Dévirée de XP V18-116 et ISO 11885	1405	mg/100g	
Protéines brutes totales (N X 6,25) Déivée de NF V 04-407	7,78	g/100g	
Valeur énergétique	283	kcal/100 g	
Valeur énergétique	1184	kJ/100g	
cides gras			
Acides gras mono-insaturés Détritée des NI EN ISO 5508 et 5509	2,8	g/100g d'échantillon	
Acides gras saturés Déinée des NF EN ISO 5508 et 5509	1,2	g/100g d'échantillon	
Acides gras trans Dérivée des NF EN ISO 5508 et 5509	< 0,1	g/100g d'échantillon	
Acides gras poly-insaturés Dénive des NF EN ISO 5508 et 5509	6,3	g/100g d'échantillon	
icres			
Fructose HPLC	0,9	g/100g	_
Glucose HPLC	0,4	g/100g	
Saccharose HPLC	0,2	g/100g	
Lactose Ref (UE) 1169/2011	0,1	g/100g	
Maltose	0,6	g/100g	
Sucres (somme des mono et disaccharides)	2,14	g/100g	

Rue Paul Pastur, 11 - 7800 ATH Tél :+32(0)68 26 46 90 - Fax :+32(0)68 26 46 99 Les essais et prélèvements ne mentionnant pas le symbole Belac ne sont pas couverts par l'accréditation. Le rapport d'essai(s) ne concerne que l'échantillon décrit ci-dessus. Le document ne peut être reproduit partiellement, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les incertitudes de mesure sont disponibles sur demande pour les essais accrédités.

La liste des essais accrédités est disponible sur le site internet de BELAC : http://belac.fgov.be/

Dossier n°:

LEVENDOM-150309-1041

Echantillon n°:

AH-150309-04480

Imprimé le 31/03/2015

RAPPORT D'ESSAI

Page 3 sur 3

Dr S. Vico Responsable Dr Ir M. Van Koninckxloo Directeur

